

Procès verbal du Conseil Municipal du 9 avril 2019

Etaient présents : Danielle ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Elisabeth BARON, Sylvain BLANQUET, Jean-Louis BRUN, Françoise CHASTEL, Ghislaine COLMAS, Patrick DELCROIX, Magali DESPLATS, Virginie FABREGUETTES, Bérénice GONI, Claude LEROUGE, Michel PAQUERIAUD, Jean-Christophe PEZERAT, Eliane ROSAY, Stéphanie VALAT, Françoise WALCH.

Absent(s) excusée(s) : Fabrice BALSIERE, Elisabeth DONAMARY,

Procuration (s) : Elisabeth DONAMARY à Bérénice GONI

Mme le Maire constate que le quorum est atteint ; le conseil municipal peut réglementairement siéger.

Madame le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Madame Stéphanie VALAT est désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

Approbation du Procès Verbal du Conseil Municipal du 28 Mars 2019

Madame le Maire demande aux élus s'ils souhaitent formuler des observations ou poser des questions concernant le compte rendu.

Mmes Françoise CHASTEL et Magali DESPLATS demandent que les points 1 et 2 soient rectifiés. En effet, il est mentionné dans le procès verbal que "*Mme le Maire donne lecture de la note de synthèse*" alors que cela n'a pas été le cas. la note de synthèse n'a pas été lue.

Mme le Maire prend acte de cette demande de correction et dit que la phrase sera supprimée.

Il convient de remplacer la phrase : "*Mme le Maire donne lecture de la note de synthèse*" par "*Mme le Maire commente les points 1 et 2*".

Mme Françoise CHASTEL regrette que les propos ne soient pas correctement retranscrits dans les procès verbaux des conseils municipaux.

Mme le Maire répond que les échanges sont retranscrits le plus fidèlement possible.

Le procès verbal du conseil municipal du 28 mars 2019 est adopté au scrutin public par 14 voix pour (Danielle ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Elisabeth BARON, Sylvain BLANQUET, Ghislaine COLMAS, Patrick DELCROIX, Elisabeth DONAMARY, Virginie FABREGUETTES, Bérénice GONI, Claude LEROUGE, Michel PAQUERIAUD, Jean-Christophe PEZERAT, Eliane ROSAY, Stéphanie VALAT) et 4 voix contre (Jean-Louis BRUN, Françoise CHASTEL, Magali DESPLATS, Françoise WALCH).

I – Approbation des comptes de gestion 2018 : MAIRIE – CCAS - PORT.

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion établi par le comptable de la commune doit être transmis au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, afin que le vote du conseil municipal arrêtant les comptes puisse intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice. Avant d'être soumis aux conseils municipaux, les comptes sont vérifiés et certifiés exacts dans leurs résultats par le comptable supérieur compétent (TPG ou receveur particulier des finances).

Le conseil municipal arrête les comptes. Pendant le temps de l'examen de ce compte par le conseil, le receveur tient ses pièces de comptabilité à sa disposition pour les lui communiquer s'il y a lieu.

Le conseil municipal ne peut pas modifier les chiffres du compte de gestion, mais il doit consigner dans sa délibération les irrégularités qu'il aurait été amené à constater.

Madame le Maire donne lecture des résultats budgétaires et d'exécutions de l'exercice 2018 des comptes de gestion concernant les trois structures. Ceux-ci reprennent dans les écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, ainsi que tous les titres de recettes émis et mandats de paiements ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre.

Madame le Maire précise que les comptes administratifs sont conformes aux comptes de gestion. Elle rappelle qu'il convient de statuer sur la comptabilité du Receveur, de déclarer que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2018 sont conformes aux comptes administratifs et n'appellent ni observation ni réserve.

Mme Magali DESPLATS demande pourquoi continuer les études sur le port malgré le refus de financement du Département?

Mme le Maire répond que l'Etat et la Région soutiennent ce projet et ont accordé des subventions pour réaliser les études à hauteur de 30% chacun; soit environ une aide globale de 330 000€ sur un montant total estimé à 565 000€ pour mener les études. Le Département aurait pu accordé une aide supplémentaire de 115 000€ (environ 20%) car la demande était compatible avec les projets portés par le Département.

Mme Magali DESPLATS demande si la collectivité continuera ce projet malgré l'opposition des conchyliculteurs à l'agrandissement du port.

Mme le Maire répond que le projet d'aménagement du port de Bouzigues a été approuvé dans le SCOT, le SMVM et inscrit dans le PLU de Bouzigues. Elle réaffirme que ce projet a reçu

toutes les autorisations nécessaires depuis des années. Elle ne comprend pas pourquoi les conchyliculteurs s'opposent au projet d'aménagement du port de Bouzigues alors qu'ils ont accepté la zone de mouillage de Port Suttel à Balaruc-les-Bains;

Par conséquent, le projet d'aménagement du port de Bouzigues continue. Les études apporteront les réponses nécessaires sur la faisabilité du projet (études bathymétrique, intensité de la houle, sédimentation...). Il faut lancer les études.

Mme Magali DESPLATS demande si les conchyliculteurs seront concertés?

Mme le Maire dit que la concertation sera faite (Réunion publique, réunion avec les professionnels de l'étang...). Elle précise que l'aménagement du port représente une source d'économie non négligeable pour le village. En effet, le tourisme a un impact important sur la consommation et la vente de nos coquillages. Le tourisme fait également vivre la profession.

Le Conseil Municipal, statuant sur l'ensemble des opérations effectuées en 2018, déclare que les comptes de gestions des budgets MAIRIE, CCAS, et PORT dressés pour l'année 2018 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

II – Approbation des Comptes Administratifs 2018 :

Madame le Maire donne lecture de la note concernant le vote des comptes administratifs.

« Aux termes de l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'arrêté des comptes communaux est constitué par le vote du conseil municipal du compte administratif présenté par le maire après transmission, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la commune.

Le vote du Conseil Municipal arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

L'article L 2121-14 du CGCT contient une prescription particulière. Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal n'est pas présidé par son président ordinaire, le maire, parce que celui-ci est personnellement intéressé au débat ; le conseil doit élire un président spécial.

Le maire intéressé peut assister à la discussion, même s'il n'est plus en fonction ; mais il doit se retirer au moment du vote. Il n'entre pas en compte dans le nombre des membres requis pour délibérer. »

M. Michel PAQUERIAUD préside la séance et donne la parole à Madame le Maire.

Madame le Maire présente les trois comptes administratifs 2018. Elle rappelle qu'elle quittera la salle avant le vote des C.A., ne prenant pas part aux votes.

- **Compte Administratif 2018 de la MAIRIE :**

Madame le Maire détaille le montant des dépenses et des recettes réalisées en 2018 par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement. Ainsi que le détail des Restes à Réaliser.

Elle rappelle que le compte administratif reflète l'exécution de l'exercice comptable 2018.

La balance générale fait apparaître les chiffres suivants :

EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 710 808,64	G	2 099 686,89
	Section d'investissement	B	973 349,89	H	1 094 281,31
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	19 146,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	215 835,42 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 684 158,53	= G+H+I+J	3 428 949,62
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	406 144,97	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	406 144,97	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 710 808,64	= G+I+K	2 118 832,89
	Section d'investissement	= B+D+F	1 379 494,86	= H+J+L	1 310 116,73
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 090 303,50	= G+H+I+J+K+L	3 428 949,62

Mme le Maire demande s'il y a des questions.

Il n'y a pas de questions.

- **Compte Administratif 2018 du PORT :**

Madame le Maire détaille le montant des dépenses et des recettes réalisées en 2018 par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement.

La balance générale fait apparaître les chiffres suivants :

EXECUTION DU BUDGET						
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	316 670,51	G	322 057,13	G-A 5 386,62
	Section d'investissement	B	69 778,09	H	86 730,27	H-B 16 952,18
		+		+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	9 675,80 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	83 366,22 (si excédent)	
		=		=		
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	386 448,60	Q= G+H+I+J	501 829,42	=Q-P 115 380,82
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00	
	Section d'investissement	F	7 247,76	L	0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	7 247,76	= K+L	0,00	
RESULTAT CUMULE			DEPENSES	RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	316 670,51	= G+I+K	331 732,93	15 062,42
	Section d'investissement	= B+D+F	77 025,85	= H+J+L	170 096,49	93 070,64
TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	393 696,36	= G+H+I+J+K+L	501 829,42	108 133,06

Madame le Maire demande s'il y a des questions.

Il n'y a pas de questions.

- **Compte Administratif 2018 du CCAS :**

Madame le Maire détaille le montant des dépenses et des recettes réalisées en 2018 par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement.

La balance générale fait apparaître les chiffres suivants :

EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	221 816,35	G	234 433,41
	Section d'investissement	B	36 196,67	H	2 967,15
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 595,24 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	33 808,58 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	258 013,02	= G+H+I+J	272 804,38
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	221 816,35	= G+I+K	236 028,65
	Section d'investissement	= B+D+F	36 196,67	= H+J+L	36 775,73
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	258 013,02	= G+H+I+J+K+L	272 804,38

Madame le Maire quitte la salle afin qu'il soit procédé aux votes des comptes administratifs 2018.

M. le Président demande aux membres du Conseil Municipal de voter.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré au scrutin public, adopte le compte administratif MAIRIE 2018 par 13 voix pour (Danielle ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Elisabeth BARON, Sylvain BLANQUET, Ghislaine COLMAS, Patrick DELCROIX, Elisabeth DONAMARY, Virginie FABREGUETTES, Bérénice GONI, Claude LEROUGE, Michel PAQUERIAUD, Jean-Christophe PEZERAT, Stéphanie VALAT) et 4 abstentions (Jean-Louis BRUN, Françoise CHASTEL, Magali DESPLATS, Françoise WALCH).

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré au scrutin public, adopte le compte administratif PORT 2018 par 14 voix pour Danielle ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Elisabeth BARON, Sylvain BLANQUET, Ghislaine COLMAS, Patrick DELCROIX, Elisabeth DONAMARY, Virginie FABREGUETTES, Bérénice GONI, Claude LEROUGE, Michel PAQUERIAUD, Jean-Christophe PEZERAT, Stéphanie VALAT, Françoise WALCH) et 3 abstentions (Jean-Louis BRUN Françoise CHASTEL, Magali DESPLATS).

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré au scrutin public, adopte le compte administratif CCAS 2018 par 13 voix pour (Danielle ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Elisabeth BARON, Sylvain BLANQUET, Ghislaine COLMAS, Patrick DELCROIX, Elisabeth DONAMARY, Virginie FABREGUETTES, Bérénice GONI, Claude LEROUGE, Michel PAQUERIAUD, Jean-Christophe PEZERAT, Stéphanie VALAT) et 4 abstentions (Jean-Louis BRUN, Françoise CHASTEL, Magali DESPLATS, Françoise WALCH).

A l'issue de tous les votes, Madame le Maire réintègre la salle du Conseil Municipal et reprend la présidence.

Elle prend connaissance des votes et remercie le Conseil Municipal.

III – Affectation des résultats aux budgets 2019:

Madame le Maire expose qu'au vu de l'arrêté des 3 comptes administratifs 2018, elle propose les affectations suivantes :

- Résultat 2018 Commune :

L'excédent de fonctionnement est reporté au Budget Primitif 2019 pour un montant de 408 024,25€ à l'article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé en section investissement) ;

L'excédent d'investissement est reporté au Budget Primitif 2019 pour un montant de 336 766,84 € au 001 (solde d'exécution d'investissement reporté).

- **Résultat 2018 Port :**

L'excédent de fonctionnement est reporté au Budget Primitif 2019 pour un montant de 15 062,42 € au 002 (résultat de fonctionnement reporté) ;

L'excédent d'investissement est reporté au Budget Primitif 2019 pour un montant de 100 318,40€ au 001 (solde d'exécution d'investissement reporté).

- **Résultat 2018 CCAS :**

L'excédent de fonctionnement est reporté au Budget Primitif 2019 pour un montant de 4 212,30€ au 002 (résultat de fonctionnement reporté) et 10 000,00€ à l'article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé en section investissement) ;

L'excédent d'investissement est reporté au Budget Primitif 2019 pour un montant de 579,06€ au 001 (solde d'exécution d'investissement reporté).

Le Conseil Municipal entendu l'exposé, délibère et décide au scrutin public par 14 voix pour (Danielle ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Elisabeth BARON, Sylvain BLANQUET, Ghislaine COLMAS, Patrick DELCROIX, Elisabeth DONAMARY, Virginie FABREGUETTES, Bérénice GONI, Claude LEROUGE, Michel PAQUERIAUD, Jean-Christophe PEZERAT, Eliane ROSAY, Stéphanie VALAT) et 4 abstentions (Jean-Louis BRUN, Françoise CHASTEL, Magali DESPLATS, Françoise WALCH),

De valider les affectations de résultat proposées ci-dessus aux budgets primitifs 2019 Mairie, CCAS et Port.

IV – Vote des taux d'impositions locales 2019.

Mme le Maire propose que les taux d'impositions locales ne soient pas augmentés pour l'exercice 2019.

Elle propose donc de maintenir les taux 2018 pour 2019, à savoir :

- taxe d'habitation : 22,39%
- taxe de foncier bâti : 29,22 %
- taxe de foncier non bâti : 121,91 %

Madame le Maire explique qu'avec de tels taux, la recette prévisionnelle de la commune s'élève à 1 447 623 €.

M. Jean-Louis BRUN fait remarquer que les bases vont augmentées. Par conséquent, les impôts aussi.

Mme le Maire répond que l'augmentation des bases ne dépend pas de la mairie.

*Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré au scrutin public, adopte par 14 voix pour (Danielle ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Elisabeth BARON, Sylvain BLANQUET, Ghislaine COLMAS, Patrick DELCROIX, Elisabeth DONAMARY, Virginie FABREGUETTES, Bérénice GONI, Claude LEROUGE, Michel PAQUERIAUD, Jean-Christophe PEZERAT, Eliane ROSAY, Stéphanie VALAT) et 4 abstentions (Jean-Louis BRUN, Françoise CHASTEL, Magali DESPLATS, Françoise WALCH),
les taux d'imposition locales pour 2019 tels que fixés ci-dessus.*

V –Budget Mairie : Subventions 2019 attribuées sur le budget MAIRIE

Madame le Maire indique au conseil municipal qu'à l'occasion du vote du budget primitif de la Mairie 2019, il est proposé de voter un crédit de 24 100,00 € à l'article 6574 (subventions de fonctionnement) soit 11 600,00€ aux associations et 12 500,00€ aux personnes de droit privé, dans le cadre de l'Opération Façades.

Mme le Maire rajoute qu'il convient de préciser nominativement l'affectation aux différentes associations :

- Association Aéro-model Club :	200,00€
- Association Amicale des Sapeurs Pompiers :	400,00€
- Association Sportive du collège de Loupian :	300,00€
- Association des Parents d'élèves de Bouzigues :	400,00€
- Association la Boule de Bouzigues :	400,00€
- Association du BLAC :	400,00€
- Association Carnaval Bouzigaud :	400,00€
- Association Club Rando :	200,00€
- Association Club Nautique :	400,00€
- Association Ecole de Rugby Poussan :	300,00€
- Association Ecole des jeunes Sapeurs Pompiers :	400,00€
- Association du Foyer Rural (Ouzig) :	5 000,00€
- Association Kermesse Villageoise :	400,00€
- Association les Tricoteuses :	200,00€
- Association SNSM :	400,00€
- Association Syndicat de chasse :	400,00€
- Association UNC :	400,00€
- Association Voiles Latines :	400,00€
- Association Yacht Club Bouzigliss (école de voile) :	400,00€
- Association Les Amis de la Place Clémenceau :	200,00€

Mme Françoise CHASTEL demande pourquoi l'OCCE n'a pas de subvention cette année?

Mme le Maire répond qu'en accord avec le Directeur de l'Ecole et le conseil d'Ecole, la subvention à l'OCCE a été suspendue pour 2 années consécutives : 2018 et 2019. Elle sera réintroduite à partir de 2020.

Beaucoup d'activités sont financées par la commune : séjour au ski, cours d'Anglais, voile, théâtre... Le conseil d'école a été d'accord pour utiliser les fonds de l'OCCE pendant 2 ans pour financer certains de leurs projets.

Mme Danielle ARCHIMBEAU insiste sur le fait que c'est en accord avec les enseignants et les parents d'élèves que cette décision a été prise.

M. Jean-Christophe PEZERAT, Président de l'association "Ouzig" (Foyer Rural) ne prendra pas part au vote et quitte la salle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote au scrutin public et décide à la majorité.

D'affecter la répartition ci-dessus pour les subventions aux associations votées au chapitre 6574.

VI –Budget CCAS: Subventions 2019 attribuées sur le budget CCAS

Madame le Maire indique au conseil municipal qu'à l'occasion du vote du budget primitif du CCAS 2019, il est proposé d'attribuer des subventions à certaines associations et de voter au chapitre 6574 un crédit de 43 252,50€.

Elle rajoute qu'il convient de préciser nominativement l'affectation aux différentes associations :

- | | |
|---|------------|
| - Association Crèche des Bouzi-Loupiots : | 42 652,50€ |
| - Association Club de l'Age d'Or de Bouzigues : | 400,00€ |
| - Association Restau du Cœur : | 200,00€ |

Madame Françoise WALCH, Présidente du Club de l'âge d'Or de Bouzigues, sort et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote au scrutin public et décide à la majorité

D'affecter la répartition ci-dessus pour les subventions aux associations votées au chapitre 6574.

VII- Vote des Budgets 2018 : MAIRIE - PORT - CCAS.

Madame le Maire présente successivement les différents budgets primitifs 2019. Elle détaille les montants des dépenses et des recettes par chapitre, en section de fonctionnement et d'investissement. Elle rappelle que les budgets sont votés par chapitre.

• **Budget Primitif 2019 MAIRIE :**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	28 267,97	0,00	25 620,00	25 620,00	25 620,00
70	Produits services, domaine et ventes div	186 057,76	0,00	161 368,61	161 368,61	161 368,61
73	Impôts et taxes	1 591 429,00	0,00	1 605 655,00	1 605 655,00	1 605 655,00
74	Dotations et participations	189 024,00	0,00	175 811,00	175 811,00	175 811,00
75	Autres produits de gestion courante	8 400,00	0,00	10 230,00	10 230,00	10 230,00
Total des recettes de gestion courante		2 003 178,73	0,00	1 978 684,61	1 978 684,61	1 978 684,61
76	Produits financiers	5,00	0,00	125,00	125,00	125,00
77	Produits exceptionnels	29 239,50	0,00	2 900,00	2 900,00	2 900,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 032 423,23	0,00	1 981 709,61	1 981 709,61	1 981 709,61
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	70 000,00		75 231,70	75 231,70	75 231,70
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		70 000,00		75 231,70	75 231,70	75 231,70
TOTAL		2 102 423,23	0,00	2 056 941,31	2 056 941,31	2 056 941,31

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 056 941,31
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	183 479,30
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	422 460,00	0,00	486 157,96	486 157,96	486 157,96
012	Charges de personnel, frais assimilés	993 501,81	0,00	990 000,00	990 000,00	990 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	170 182,36	0,00	182 417,24	182 417,24	182 417,24
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 586 144,17	0,00	1 658 575,20	1 658 575,20	1 658 575,20
66	Charges financières	140 425,06	0,00	137 655,11	137 655,11	137 655,11
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 728 569,23	0,00	1 798 230,31	1 798 230,31	1 798 230,31
023	Virement à la section d'investissement (5)	393 000,00		250 579,30	250 579,30	250 579,30
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	0,00		8 131,70	8 131,70	8 131,70
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		393 000,00		258 711,00	258 711,00	258 711,00
TOTAL		2 121 569,23	0,00	2 056 941,31	2 056 941,31	2 056 941,31

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 056 941,31
--	---------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	32 500,00	0,00	64 500,00	64 500,00	64 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 382 238,71	406 144,97	1 040 409,10	1 040 409,10	1 446 554,07
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 414 738,71	406 144,97	1 104 909,10	1 104 909,10	1 511 054,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	58 479,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	120 649,73	0,00	127 745,44	127 745,44	127 745,44
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	16 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		195 128,73	0,00	137 745,44	137 745,44	137 745,44
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 609 867,44	406 144,97	1 242 654,54	1 242 654,54	1 648 799,51
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	70 000,00		75 231,70	75 231,70	75 231,70
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		70 000,00		75 231,70	75 231,70	75 231,70
TOTAL		1 679 867,44	406 144,97	1 317 886,24	1 317 886,24	1 724 031,21

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 724 031,21
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	85 438,00	0,00	382 817,12	382 817,12	382 817,12
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	450 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		535 438,00	0,00	632 817,12	632 817,12	632 817,12
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	71 467,46	0,00	87 712,00	87 712,00	87 712,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	464 126,56	0,00	408 024,25	408 024,25	408 024,25
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		535 594,02	0,00	495 736,25	495 736,25	495 736,25
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 071 032,02	0,00	1 128 553,37	1 128 553,37	1 128 553,37

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	393 000,00		250 579,30	250 579,30	250 579,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		8 131,70	8 131,70	8 131,70
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		393 000,00		258 711,00	258 711,00	258 711,00
TOTAL		1 464 032,02	0,00	1 387 264,37	1 387 264,37	1 387 264,37

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	336 766,84
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 724 031,21
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	183 479,30
--	-------------------

Mme le Maire donne des précisions sur les augmentations en dépenses de fonctionnement :

- **Energie, Electricité** : augmentation des dépenses due à l'augmentation nationale des tarifs d'électricité (environ 6% en 2019);

- **Les locations mobilières**: location des véhicules pour les services techniques et de police municipale mais aussi contrat de location du véhicule en autopartage avec la population (modulauto);

- **Etudes et recherches** : procédure de reprise des concessions, étude sur le modèle de gestion de la crèche...

Mme le Maire donne également la liste des travaux d'investissement envisagés : Requalification du chemin du Clap, aménagement de bâtiments publics, travaux de voirie (impasse de la Croisette, rue Gaston Augé, rue des Flots Bleus...).

Mme le Maire demande s'il y a des questions ou des remarques.

Pas de question ni remarque.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote au scrutin public et décide par 14 voix pour (Danielle ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Elisabeth BARON, Sylvain BLANQUET, Ghislaine COLMAS, Patrick DELCROIX, Elisabeth DONAMARY, Virginie FABREGUETTES, Bérénice GONI, Claude LEROUGE, Michel PAQUERIAUD, Jean-Christophe PEZERAT, Eliane ROSAY, Stéphanie VALAT) et 4 abstentions (Jean-Louis BRUN, Françoise CHASTEL, Magali DESPLATS et Françoise WALCH),

D'approuver l'ensemble des écritures du Budget Primitif de la MAIRIE de l'exercice 2019,
De voter le présent Budget au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement,

De donner tout pouvoir à son Maire pour signer l'ensemble des pièces se rapportant à l'exécution de ce document.

• **Budget Primitif 2019 PORT :**

Madame le Maire précise que les propositions du Budget Primitif du PORT 2019 intègrent toutes les délibérations soumises et votées, lors de cette même séance, y compris le vote du Compte Administratif 2018.

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	175 854,95	0,00	205 320,00	205 320,00	205 320,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	68 928,42	0,00	45 114,34	45 114,34	45 114,34
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion des services		245 783,37	0,00	251 434,34	251 434,34	251 434,34
66	Charges financières	609,04	0,00	101,84	101,84	101,84
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		247 892,41	0,00	253 036,18	253 036,18	253 036,18
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	74 055,27		71 102,96	71 102,96	71 102,96
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		74 055,27		71 102,96	71 102,96	71 102,96
TOTAL		321 947,68	0,00	324 139,14	324 139,14	324 139,14

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	324 139,14
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	291 540,00	0,00	293 540,00	293 540,00	293 540,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		291 540,00	0,00	293 540,00	293 540,00	293 540,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		291 540,00	0,00	293 540,00	293 540,00	293 540,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	20 731,88		15 536,72	15 536,72	15 536,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		20 731,88		15 536,72	15 536,72	15 536,72
TOTAL		312 271,88	0,00	309 076,72	309 076,72	309 076,72

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	15 062,42
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	324 139,14
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	55 566,24
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	309 564,13	0,00	306 511,13	306 511,13	306 511,13
21	Immobilisations corporelles	56 315,92	7 247,76	33 546,21	33 546,21	40 793,97
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		365 880,05	7 247,76	340 057,34	340 057,34	347 305,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 830,16	0,00	6 259,14	6 259,14	6 259,14
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		12 830,16	0,00	6 259,14	6 259,14	6 259,14
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		378 710,21	7 247,76	346 316,48	346 316,48	353 564,24
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	20 731,88		15 536,72	15 536,72	15 536,72
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		20 731,88		15 536,72	15 536,72	15 536,72
TOTAL		399 442,09	7 247,76	361 853,20	361 853,20	369 100,96

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	369 100,96
---	------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	242 020,60	0,00	197 679,60	197 679,60	197 679,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		242 020,60	0,00	197 679,60	197 679,60	197 679,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		242 020,60	0,00	197 679,60	197 679,60	197 679,60
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	74 055,27		71 102,96	71 102,96	71 102,96
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		74 055,27		71 102,96	71 102,96	71 102,96
TOTAL		316 075,87	0,00	268 782,56	268 782,56	268 782,56

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	100 318,40
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	369 100,96
---	------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	55 566,24
---	-----------

Mme le Maire demande s'il y a des questions ou des remarques.
Pas de question ni remarque.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote au scrutin public et décide par 15 voix pour (Danielle ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Fabrice BALSIERE, Elisabeth BARON, Sylvain BLANQUET, , Ghislaine COLMAS, Patrick DELCROIX, Elisabeth DONAMARY, Virginie FABREGUETTES, Bérénice GONI, Claude LEROUGE, Michel PAQUERIAUD, Jean-Christophe PEZERAT, Eliane ROSAY, Stéphanie VALAT, Françoise WALCH) et 3 abstentions (Jean-Louis BRUN Françoise CHASTEL, Magali DESPLATS)

D'approuver l'ensemble des écritures du Budget Primitif du PORT de l'exercice 2019, De voter le présent Budget au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement,

• **Budget Primitif 2019 CCAS :**

Madame le Maire précise que les propositions du Budget Primitif du CCAS 2019 intègrent toutes les délibérations soumises et votées, lors de cette même séance, y compris le vote du Compte Administratif 2018.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	83 396,75	0,00	89 202,08	89 202,08	89 202,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	90 881,87	0,00	90 500,00	90 500,00	90 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	44 252,50	0,00	44 252,50	44 252,50	44 252,50
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		218 531,12	0,00	223 954,58	223 954,58	223 954,58
66	Charges financières	9 447,84	0,00	8 915,43	8 915,43	8 915,43
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		228 478,96	0,00	233 370,01	233 370,01	233 370,01
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		228 478,96	0,00	233 370,01	233 370,01	233 370,01

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	233 370,01
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	95 243,92	0,00	95 157,71	95 157,71	95 157,71
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	131 000,00	0,00	134 000,00	134 000,00	134 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		226 243,92	0,00	229 157,71	229 157,71	229 157,71
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	639,80	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		226 883,72	0,00	229 157,71	229 157,71	229 157,71
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		226 883,72	0,00	229 157,71	229 157,71	229 157,71

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 212,30
---	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	233 370,01
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 802,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 648,24	0,00	12 496,64	12 496,64	12 496,64
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		26 450,24	0,00	12 496,64	12 496,64	12 496,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 625,48	0,00	12 518,09	12 518,09	12 518,09
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		12 625,48	0,00	12 518,09	12 518,09	12 518,09
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		39 075,72	0,00	25 014,73	25 014,73	25 014,73
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		39 075,72	0,00	25 014,73	25 014,73	25 014,73

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 014,73
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 300,00	0,00	3 756,00	3 756,00	3 756,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 300,00	0,00	3 756,00	3 756,00	3 756,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	2 967,14	0,00	10 679,67	10 679,67	10 679,67
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 967,14	0,00	20 679,67	20 679,67	20 679,67
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 267,14	0,00	24 435,67	24 435,67	24 435,67

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 267,14	0,00	24 435,67	24 435,67	24 435,67

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	579,06
--	--------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 014,73
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	0,00
--	------

Mme le Maire demande s'il y a des questions ou des remarques.

Pas de question ni remarque.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote au scrutin public et décide par 14 voix pour (Danielle ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Elisabeth BARON, Sylvain BLANQUET, Ghislaine COLMAS, Patrick DELCROIX, Elisabeth DONAMARY, Virginie FABREGUETTES, Bérénice GONI, Claude LEROUGE, Michel PAQUERIAUD, Jean-Christophe PEZERAT, Eliane ROSAY, Stéphanie VALAT) et 4 abstentions (Jean-Louis BRUN, Françoise CHASTEL, Magali DESPLATS et Françoise WALCH), D'approuver l'ensemble des écritures du Budget Primitif CCAS de l'exercice 2019, De voter le présent Budget au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement

Décision de Madame le Maire prise en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT.

- Défense des intérêts de la commune de Bouzigues devant la Cour Administrative d'Appel de Marseille dans l'instance intentée par les Consorts BRAS afin d'obtenir l'annulation de la délibération du 11 juillet 2017 portant sur l'approbation du PLU et du jugement rendu le 18 octobre 2018 par le Tribunal Administratif de Montpellier - Désignation de Maître Martinez.

- Défense des intérêts de la commune de Bouzigues devant la Cour Administrative d'Appel de Marseille dans l'instance intentée par M. Guillaume FERRER afin d'obtenir l'annulation de la délibération du 11 juillet 2017 portant sur l'approbation du PLU et du jugement rendu le 18 octobre 2018 par le Tribunal Administratif de Montpellier - Désignation de Maître Martinez.

- Défense des intérêts de la commune de Bouzigues devant la Cour Administrative d'Appel de Marseille dans l'instance intentée par M. Jean-Claude ARCHIMBEAU afin d'obtenir l'annulation de la délibération du 11 juillet 2017 portant sur l'approbation du PLU et du jugement rendu le 18 octobre 2018 par le Tribunal Administratif de Montpellier - Désignation de Maître Martinez.

M. Claude LEROUGE demande quel est le coût de ces procès pour la commune?

Mme le Maire répond que le coût des honoraires d'avocat est d'environ 1800€ par dossier.

Questions diverses.

Mme Françoise WALCH demande à Mme le Maire un bilan de l'utilisation du véhicule électrique Zoé, en autopartage avec la population.

Mme le maire répond qu'il y a encore peu d'utilisateur. Par contre, le véhicule est bien utilisé par les services communaux. Mme le Maire dit que le chèque de dépôt de garantie de 150€ encaissé par Modulauto (même s'il est restitué au moment de la résiliation de l'abonnement) peut être un frein pour certaines personnes. Elle va demander à Modulauto s'il est possible de trouver une autre solution. Une démonstration du véhicule sera réalisé à l'occasion du festival de l'Eco Mobilité en septembre 2019.

Mme Elisabeth BARON précise que le mardi 7 mai, un atelier "Rézopouce" sera présent sur le marché, Place de la Golette.

Mme le Maire remercie les élus et les services de leur présence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.